

---

---

## FIABILITÉ DES APPROVISIONNEMENTS

### Réponses aux questions complémentaires du 17 novembre 1998 de la Régie de l'énergie

---

---

- Q-1 : Fournir la mensualisation de la demande au Québec et à l'exportation des tableaux 3 et A déjà fournis les 6 et 13 novembre 1998.
- R-1 : Les tableaux A-1, A-2 et A-3 donnent la mensualisation.
- Q-2 : Fournir la productibilité du parc existant et la répartition de l'offre selon le type de production.
- R-2 : Le tableau B donne pour les années 1999 à 2001 cette répartition. Le thermique inclut Gentilly 2, les réseaux isolés mais pas Tracy qui est comptabilisée dans les moyens. Les réceptions selon entente sont des échanges avec les réseaux voisins québécois dont la contrepartie, livraison selon entente, est incluse dans la demande.
- Q-3 : Fournir un ordonnancement des moyens qu'entend utiliser Hydro-Québec en cas de faible hydraulicité.
- R-3 : On trouvera ci-dessous un ordonnancement probable des moyens. Il est à noter que l'évolution des prix de marché et de combustibles peuvent venir changer cet ordonnancement en temps réels. En effet, les moyens feront l'objet d'une optimisation économique selon l'ampleur de l'écart de l'hydraulicité par rapport à la moyenne.

	1999	2000	2001
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

**CONFIDENTIEL**

[REDACTED]

Q-4 : Quels sont les contrats de court terme engagés et leur durée ?

R-4 : Les contrats de court terme engagés ont des durées variables allant de quelques mois à un maximum de 25 mois. Le tableau C donne le profil de ces engagements par principaux contrats.

Q-5 : Fournir l'historique des réservoirs depuis 1986 en indiquant le % de remplissage et le stock énergétique en TWh des points bas et hauts significatifs.

R-5 : Le graphique 4 ci-joint donne cet historique. Avec l'ouverture des marchés, les nouveaux joueurs donnent accès à Hydro-Québec à plus de moyens que par le passé, ce qui permet d'optimiser nos réserves hydriques tout en respectant le critère de fiabilité.

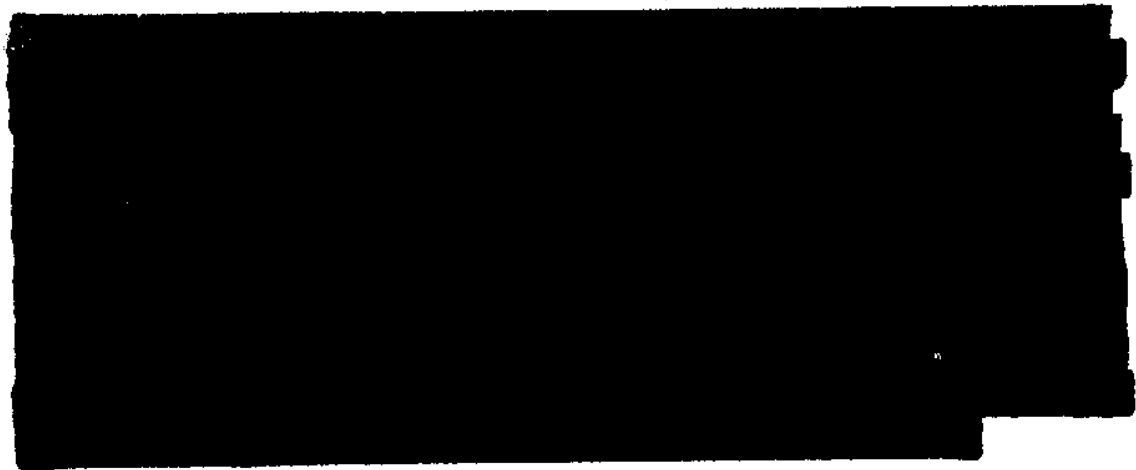
Q-6 : Quel est le déficit d'apport à 2 % d'occurrence sur trois ans et peut-on y faire face ?

R-6 : Le cas à 2% d'occurrence de -64 TWh sur 2 ans devient -87 TWh sur trois ans<sup>3</sup>. La troisième année aurait donc un impact de -23 TWh.

Étant donné que les moyens disponibles en 2001 totalisent 23 TWh et qu'Hydro-Québec entend maintenir au moins 23-24 TWh de moyens disponibles à chaque année, il est donc possible de faire face à une troisième année de faible hydraulicité sans réduire les stocks énergétiques à moins de 10 TWh au premier mai de l'an 2002.

Q-7 : Pouvez-vous donner l'information historique qui compare le réel d'hydraulicité après la crue du printemps et les résultats réels de l'année ?

R-7 :



**CONFIDENTIEL**

<sup>3</sup> p. 13 du rapport particulier «L'hydraulicité» Suivi du Plan de développement 1990-1992, Horizon 1999 déjà remis à la Régie de l'énergie.

Q-8 : Pouvait-on en 1997 faire face à une faible hydraulicité en 1998-1999 de -64 TWh ?

R-8 : Oui, Hydro-Québec pouvait faire face en 1997 à une faible hydraulicité en 1998-1999. Le vécu de 1998 en est la preuve et suite à celui-ci, Hydro-Québec peut toujours faire face à une faible hydraulicité de -64 TWh en 1999-2000.

Hydro-Québec a retenu à la fin de 1996 une stratégie qui visait pour l'année 1997, aucune vente hors Québec additionnelle à ses engagements déjà contractés, sans pour autant exclure l'achat pour revente d'énergie. À hydraulicité moyenne, ceci aurait permis de se doter d'une marge de manoeuvre par rapport à l'année 1998. De plus, une marge de 5 TWh/an de ventes hors Québec projetées dans le plan stratégique a été mise en réserve en attendant de voir comment évolueraient les apports hydriques.

Hydro-Québec a fait un suivi régulier de l'évolution de l'hydraulicité. Ainsi le constat d'apports sous la moyenne durant l'automne 1997 et l'hiver suivant a amené Hydro-Québec à mettre en place en 1997 et au printemps 1998 des options d'achat pour sécuriser des approvisionnements.

Suite au constat en début d'été 1998 que l'hydraulicité en 1998 risquerait d'être faible, la mise en place de moyens compensatoires s'est poursuivie de manière à pouvoir faire face à une réduction des apports de 64 TWh sur deux ans (1998 et 1999). De plus, avec l'ouverture des marchés, de nouveaux joueurs sont apparus, ce qui a donné à Hydro-Québec accès à des moyens plus variés que par le passé.

Les analyses ont montré qu'Hydro-Québec respectait toujours son critère de fiabilité et les résultats de ces analyses vous ont déjà été transmis en date du 19 novembre, dans le document «Données statistiques concernant l'hydraulicité et le niveau du réservoir au 31 octobre 1997» (dernière page).

On peut donc en conclure, comme les moyens ont pu être mis en place en 1998, que nous respectons le critère de fiabilité en 1997.

**CONFIDENTIEL**

**TABLEAU B**  
**Productibilité du parc en TWh**

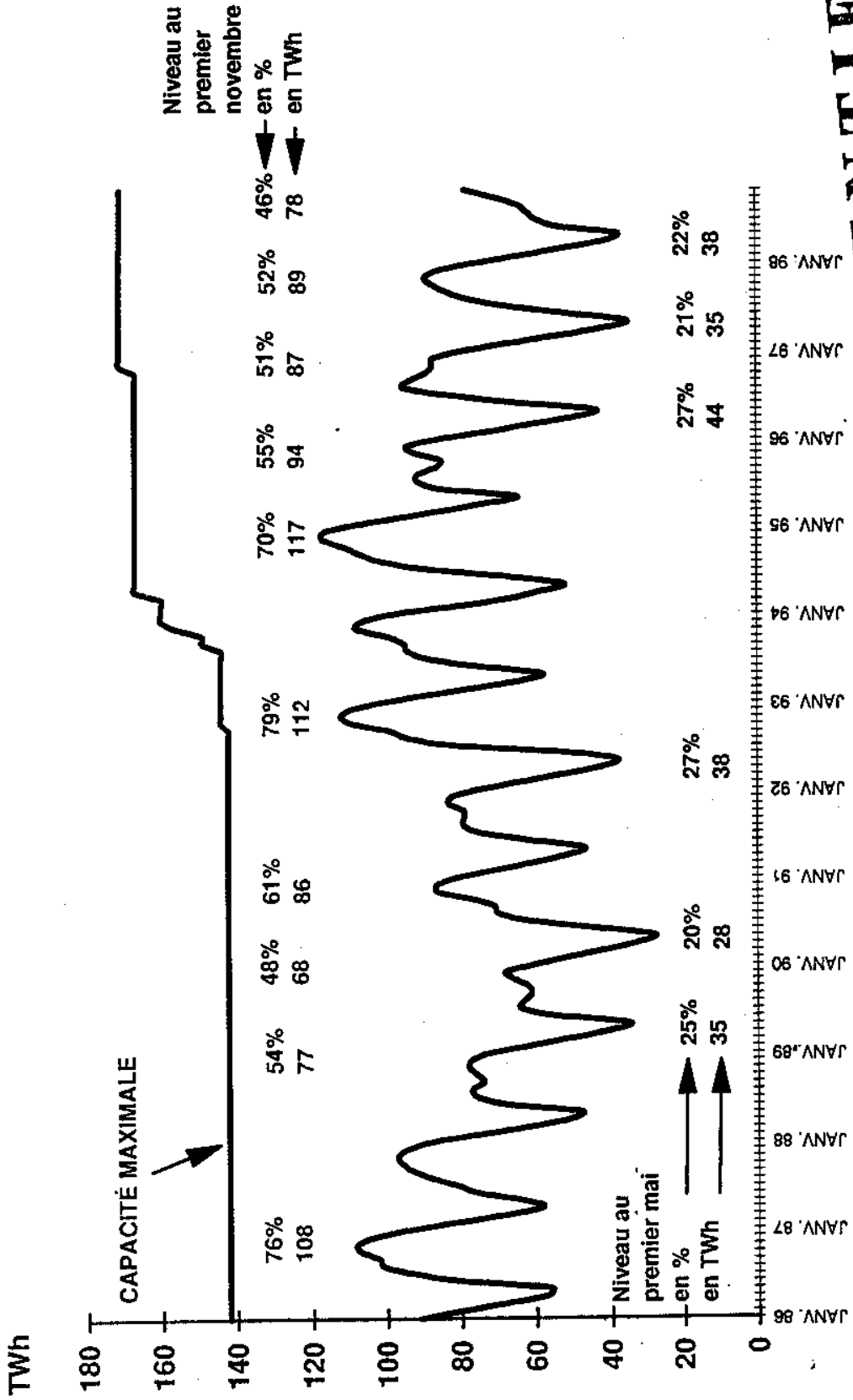
	1999	2000	2001
<b>Hydraulique</b>			
Hydro-Québec existant (1)	146,5	146,5	146,5
Churchill Falls existant (2)	31,5	31,4	31,3
Nouveaux projets (3)	0,2	0,6	1,6
<b>Thermiques (4)</b>	5,2	5,3	4,8
Réception selon entente (5)	2,7	2,7	2,7
Production privée (6)	2,7	2,8	3,0

**Total (selon tableau 3 en date du 6 nov.)** 188,8 189,3 189,9

**CONFIDENTIEL**

**Graphique 4**

**ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE ÉNERGÉTIQUE  
Au 31 octobre 1998**



**CONFIDENTIEL**